

Dans un visite opéré chez lui, on a découvert un assez grand nombre d'objets, provenant évidemment de ces larcins. — Six mois de prison.

Rodant la semaine dernière dans les rues de Roubaix, V. Cartigny et M. Dupont aperçurent un individu décrivant des zig-zags. L'accoster, le dépouiller de sa montre fut l'affaire d'une minute. Au moment où les deux aventuriers voulaient lui enlever son porte-monnaie, l'ivrogne eut un éclair d'intelligence et cria au voleur. Les deux assaillants furent arrêtés. Ils ont de mauvais antécédents et sont condamnés aujourd'hui à chacun un an et un jour de prison.

Hippolyte Lesaffre, de Tourcoing, battait une femme; deux individus intervinrent pour mettre fin à ces mauvais traitements, il leur porta à chacun un coup de couteau. — Un mois de prison.

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

FAITS DIVERS

— Dimanche, vers la deuxième heure, un monsieur s'est présenté à la *Librairie internationale*.

— Avez-vous la *Cloche d'Urbach*. — Il n'en reste plus, fait un commis. Le monsieur gagne la porte. — Pardon, intervient un second commis, on vient d'en rapporter quelques exemplaires — et grommelant son collègue : — faites donc attention : vous manquez la vente.

Le monsieur rentre. — Combien avez-vous d'exemplaires ? — Dix-huit. — Je les prends. — C'est neuf francs. — Non, je les saisis. — Comment ? — Je suis commissaire de police ! — Tableau !

Je ne conteste pas la légalité de cette mesure. Nous vivons dans un temps si étrange qu'il peut être légal de s'approprier de la propriété d'autrui, alors qu'elle est entre les mains d'un tiers. Mais ce que je veux examiner, c'est le bénéfice que retire l'administration de ces mesures à la Louis XIV.

Voyons les faits. La *Cloche* tire, je crois, à trente ou quarante mille exemplaires, et c'est juste, — car ce petit recueil est des plus amusants et on sent frémir à chaque feuillet un souffle ardent de liberté. La *Cloche* paraît le vendredi soir. Elle est mise en vente le samedi matin. Généralement, le dimanche midi, il n'en reste plus cent exemplaires, le public ayant hâte de se procurer l'opuscule de notre confrère Louis Urbach. Si bien qu'à partir du dimanche soir, le poison libéral est ingéré, digéré même, et que trente ou quarante mille lecteurs ont déjà placé dans leur bibliothèque le petit volume en question.

Le lundi, à onze heures, l'administration, qui a pu lire la *Cloche* depuis vendredi soir, se décide à en couper les feuillets. — Tout en débattant, un monsieur, un monsieur quelconque, jette un coup d'œil distraité sur la prose de notre confrère. Puis l'intérêt le saisit, la curiosité l'entraîne. Au fromage, il a terminé le volume. Il a beaucoup ri, il s'est fort amusé à cette lecture, — car il est à remarquer que les fonctionnaires aiment beaucoup le fruit défendu. Alors, il songe à ses devoirs, et deux heures après, le commissaire de police tient un stock de dix-huit exemplaires, ce qui porte à trente-neuf mille cent quatre-vingt-deux exemplaires restés dans la circulation.

Mais ce n'est rien. En dix minutes, tout Paris sait la nouvelle. — La *Cloche* est saisie ? — Oui ! — Surtout ! je ne l'ai pas lue. C'est toujours comme ça, je n'ai pas de chance ; je manque les bonnes occasions. — Je vous prêterai mon exemplaire. — Ah ! vous serez bien gentil. Ne craignez rien, je vous le rendrai demain. — Oui, s'il vous plaît, car je veux le faire lire à quelques personnes.

Grâce à la saisie, chaque détenteur d'exemplaire se voit ainsi sollicité par un minimum de dix amis, et trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-douze personnes lisent maintenant une brochure dont il ne restait plus hier que dix-huit numéros. O habileté ! ô sagesse ! — Hector Pessard.

(Gaulois.)

On lit dans le Temps :

« Nous croyons qu'une erreur s'est glissée dans ce que divers journaux ont dit de la naissance du duc d'Orléans, le fils de M. le comte de Paris. »

« D'abord aucune des formalités exigées par la loi française pour les mariages de Français résidant à l'étranger n'a été omise, l'inscription au consulat n'étant pas une formalité nécessaire. »

« En second lieu, la naissance du jeune duc d'Orléans n'a donné lieu à aucune difficulté de forme : son acte de naissance a été dressé par M. le consul général de France à Londres et régulièrement inscrit sur les registres du consulat. »

« Il est donc dans la même situation que tous les fils de Français nés en Angleterre, et toutes les formalités nécessaires pour lui assurer ses droits de citoyens français ont été accomplies. »

— Voici les principales variations des différents chapitres de la Banque d'une semaine à l'autre. L'encaisse accuse une nouvelle augmentation de 11 millions environ à 1445 millions ; les comptes particuliers de 13 millions à 304 millions ; le porte-feuille, au contraire, une diminution de près de 22 millions à 195 millions 1/2 environ, et la circulation de 25 1/2 millions à 314 millions. Le chapitre des avances est descendu de 87 1/2 millions à 87 millions et celui du compte courant du Trésor de 156 à 154 1/2 millions.

— Il paraît que la musique a grandement contribué à la fortune de l'ex-président du Sénat, M. Troplong. A ce sujet le *Gaulois* fait cette juste et amusante réflexion : « Je ne sais pas que le violon pouvait conduire à la magistrature. J'avais toujours cru, au contraire, que c'était la magistrature qui conduisait au violon. »

— Mme Carvalho, effrayée par l'épidémie qui régnait à Bruxelles, avait refusé d'y aller donner des représentations, ainsi qu'elle devait le faire aux termes de son engagement avec M. Letellier, directeur d'un théâtre de cette ville.

M. Letellier ayant cité Mme Carvalho devant le tribunal civil de la Seine, celui-ci a rendu un jugement qui déclare que Mme Carvalho doit se rendre à Bruxelles sous peine de 600 fr. par jour de retard pendant quinze jours. Au bout de ce délai le tribunal se réserve de faire droit et d'allouer à M. Letellier d'autres dommages-intérêts.

Le jugement condamne en outre Mme Carvalho, pour le préjudice souffert par M. Letellier, à 1,000 fr. de dommages-intérêts en sus de la pénalité ci-dessus. Mme Carvalho, enfin, est condamnée aux frais du procès.

— Il existe beaucoup de circonstances où l'on pourrait sauver les asphyxiés, s'il était possible de provoquer chez eux une respiration artificielle. Les petits enfants qui meurent faute d'air, quand les muscles respiratoires ne fonctionnent plus, les noyés dont les muscles de la mâchoire sont contractés, se trouvent dans ce cas. M. le professeur Pacini Florence, a découvert un moyen très commode pour provoquer la respiration artificielle : il est connu sous le nom de *succussion* et consiste à dilater la cavité thoracique par le soulèvement et l'abaissement alternatif des bras.

Mais il y a encore plus simple. M. Bain s'est convaincu expérimentalement que le soulèvement des épaules suffit. Il le démontre ainsi : un tube élastique étant placé et fixé dans le trou d'un cadavre et l'autre extrémité correspondant à un spiromètre donnant la quantité de l'air inspiré, il a vu que la quantité d'air correspondait mathématiquement au degré d'élevation des épaules. Il recommande donc de se placer derrière le malade assis sur son séant : on soutient le tronc et la tête, puis posant les deux mains sous les aisselles, on attire en haut les épaules avec un certain degré de force et on les laisse retomber. L'entrée de l'air dans la trachée se fait vite, et l'asphyxié revient à la vie.

— Voici une anecdote racontée par M. Crémieux à la Conférence littéraire qu'il a faite il y a quelques jours à la Redoute.

C'était en 1819, Crémieux était déjà avocat depuis deux ans à Nîmes ; Talma vient y donner des représentations ; il n'avait jamais vu plaider, et tout jugement M. Crémieux avait à plaider dans une grande affaire. C'était au mois de juin, c'était un vendredi, je m'en souviens bien dit-il.

Ce jour-là, le jeune Crémieux parla, et parla avec passion. Il faisait bien chaud, c'était au mois de juin, on le sait, et Talma, avec un empressement affectueux, fraternel, aidait le jeune Crémieux à changer de vêtement.

— Priez-vous donc toujours ainsi, avec toute votre âme ? demanda Talma.

— Toujours.

— Alors vous n'avez pas dix ans à vivre.

— Et M. Crémieux de sourire de nouveau.

— Mais vous-même, Talma, demanda le jeune avocat, ne ressentiez-vous point ce que vous exprimez ?

— Non.

— Est-ce possible !

— Vous en aurez la preuve demain. Le lendemain, Talma était en scène avec Aristipe, cet honnête confident qui mourut pauvre, mais glorieux, et dont l'aute la gloire fut d'avoir écouté Talma.

A la scène dite des « fureurs d'Oréste », à cet instant où les spectateurs enthousiasmés applaudissaient, criant : « Bravo Talma ! » ou Crémieux eut et charmé retenait son souffle, Talma, par deux fois, dit une calembredaine à Aristipe.

— Assez, assez, dit Crémieux désenchanté.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

7 mars. — Bauduin Charles, 25 ans, peintre, et Daspres Camille, 26 ans, journalière. Laverge Emile, 23 ans, menuisier, et Deswyndt Pauline, 25 ans, soigneuse. Amand Alphonse, 32 ans, cordonnier, et Florin Rosalie, 33 ans, servante. Vandendrieste Theodore, 24 ans, tisserand, et Bondi Célestine, 25 ans, tisserand. Desmons Pacôme, 24 ans, ferblantier, et Marie Watripont, 23 ans, tisserand. Kemp Jean, 28 ans, mécanicien, et Fource Sidonie, 24 ans, modiste. Peire Théophile, 24 ans, tourneur en fer, et Valclevin Lisa, 21 ans, tisserand. Lecointre Henri, tisserand, 20 ans, et Fauvarque Clémentine, 21 ans, bobineuse.

DÉCÈS.

4^e mars. — Deffoux Félicité, 32 ans, ménagère, rue de Tourcoing. Chéole Debackère, 63 ans, journalière, Petites Sœurs. Everaen Charles, 39 ans, tisserand, hôpital. Delmal Léocadie, 31 ans, sans profession, rue de Mouvaux. Duhamel Louis, 59 ans, secrétaire, rue du curé.

2^e mars. — Delahaye François, 66 ans, fleur, rue du Moulin.

3^e mars. — Desplechin Jean, 51 ans, tisserand, rue St.-Honoré. Lecomte Eugénie

69 ans, marchand épicière, Grande-rue. Nivesse Elisa, 47 ans, ménagère, rue des Longues-Haies. Lamercq Mélonie, 44 ans, couturière, Hôpital. Despierre Augustin, 72 ans, marchand boulangier, au Trichon.

4 mars. — Ghislain J.-B. 41 ans, journaliste, Hôpital. Descamps J.-B. 63 ans, journaliste, au Tilleul. Mabieu Palmyre, 26 ans, couturière, rue de Ma Campagne. Vanmienen François, 53 ans, cordonnier, Hôpital.

5 mars. — Seeuws Sidonie, 11 ans, hospice. Quennoy Juliette, 29 ans, ménagère, au Pile.

6 mars. — Opsomer Auguste, 16 ans, au Fontenoy.

7 mars. — Rabatier Jean, 41 ans, mécanicien, route de Tourcoing. Meyer Adèle 18 ans, dévideuse, rue de la Chapelle Carotte.

8 mars. — Duquenne Isabelle, 74 ans, journalière, Petites Sœurs.

Plus 16 garçons et 29 filles au-dessous de 5 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Code du Voyageur en chemin de fer, par H. M. Desiguières (1)

Aujourd'hui tout le monde voyage, les uns pour le soin de leurs affaires commerciales ou industrielles, les autres pour leur agrément, et les statistiques officielles démontrent que les voitures de chemin de fer, en France seulement, sont constamment et simultanément occupées par 120,000 personnes. Or, sur ces 120,000 voyageurs, combien en est-il qui connaissent véritablement leurs droits et leurs obligations envers les Compagnies de chemin de fer, les droits et les devoirs des Compagnies envers les voyageurs ? Nous oserions exagérer en disant qu'il y en a 1 sur 100. Rien de surprenant à cela pour apprendre il faut un maître, et jusqu'ici aucun livre n'avait été fait qui pût enseigner à tous d'une manière succincte cette indispensable connaissance. Il y avait donc là une lacune qu'il devenait chaque jour plus urgent de combler. Lors qu'un voyageur, en effet, prend un billet au guichet d'une gare, il passe un contrat tacite avec la Compagnie qui va le transporter, et il est de la plus haute importance pour l'un et pour l'autre de bien remplir les clauses de ce contrat. Cet acte n'existe plus aujourd'hui. M. Desiguières, le vulgarisateur habile auquel on doit déjà les *Veillées d'un vieux réparateur de Campagne* ou *Petit Code rural des contributions directes*, vient de publier à la Librairie de l'Agriculture le *Petit Code du Voyageur en chemin de fer*, qui mérite les mêmes éloges que son aîné et dont la première édition a été épuisée en quelques jours.

M. Desiguières prend son voyageur à l'arrivée à la gare, le suit à l'enregistrement de ses bagages, dans la salle d'attente, dans le wagon, l'accompagne dans toutes les péripéties de son parcours, et ne l'abandonne qu'à sa sortie de la gare d'arrivée. C'est un compagnon fidèle, un ami dévoué dont les bons conseils et les sages avis nous éviteront bien des tracas et même bien des pertes.

Ecrit dans un style simple, mais élégant, d'une lecture facile, délivré de longs textes de lois qui rendent si fatigants la plupart des ouvrages analogues, disant tout en peu de mots, d'un prix qui le rend accessible à toutes les bourses, le *Code du Voyageur en chemin de fer* se place au rang des livres quotidiennement utiles. C'est *vade mecum* indispensable à tous les voyageurs, quelque court trajet qu'ils soient habitués à faire. C'est à tous ces titres que nous nous faisons un devoir de le signaler et de le recommander à nos lecteurs.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

RUE NEUVE-DU-FONTENAY
DIMANCHE 14 MARS 1869

GRANDE
SOIRÉE HUMORISTIQUE

donnée par le professeur

N. FAURE

de Montpellier
Physicien-prestidigitateur

des Cours du Nord et de l'Orient
avec le concours de Mlle

ISABELLE DE BILLON

Cette brillante représentation sera divisée en trois parties, savoir :

deux parties de
Haute magie humoristique,
physique, Magnétisme, Illusions,
Spirite (divulgué)

prestidigitation
et une 3^e partie qui se compose d'une

Tombola gratuite

PRIX DES PLACES :

Fauteuils et Loges de 1^{re} galerie, 2 fr. 50 cent. Fauteuils d'orchestre, 2 fr. Stalles de 1^{re} galerie, 2 fr. 1^{re} galerie et Stalles de parquet, 1 fr. 50; Parquet 1 fr.; 2^eme galerie, 75 cent.; Amphithéâtre, 50 cent.

On pourra se procurer des billets à l'avance le jour de la représentation, de 10 heures du matin à 2 heures de relevé au théâtre et le soir à la caisse

Bureaux à 7 h — Rideau à 8 h. précises.

(1) Un volume in-12 de 140 pages, 2^e édition, à la Librairie de l'Agriculture, André Saguer, éditeur, rue de Fleurus, 8, à Paris. — Prix : 1 franc.

ANNONCES

D'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille le 26 février 1869, enregistré, il résulte que M. NANCISSE BONTE, négociant à Roubaix, a été reçu opposant au jugement déclaratif de faillite rendu contre lui le cinq février même année.

Que ledit jugement a ordonné qu'il serait procédé à la levée des scellés apposés en exécution du jugement du cinq février. Et qu'il a en outre déclaré que ledit Bonte était réintégré dans l'administration de ses biens. 8658

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvree, 32,

Roubaix, rue d'Inkermann, 94

A VENDRE

pour cause de changement de résidence

Propriété industrielle

actuellement à usage de scierie mécanique et magasin de bois, mais pouvant être aménagée pour tissage mécanique, teinturerie, apprêts et autres grandes industries.

Comprenant : grande maison d'habitation avec jardin, usine, vastes ateliers, machine à vapeur. Le tout érigé sur 4,700 mètres carrés.

Voit l'affiche pour les détails.

Le Mardi 30 mars 1869, à 3 heures de relevé, Me TACQUET adjudgera publiquement ledit bien en son étude. 8664.

Etude de Me TACQUET, rue Pauvree, 32, Roubaix.

On demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix.

S'adresser à Me TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER

sur hypothèque.

Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

L'an 1869, le Lundi 15 mars, à trois heures de relevé, Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien dont suit la désignation :

Ville de Roubaix,
rue de l'Épeule.

18 MAISONS

d'ouvriers, dites courée Henri Nérick,

et 12 ares 41 centiares 80 dix millièmes

DE TERRAIN

Le tout occupé par divers, au revenu annuel de 2508 fr. et tenant à Fidèle Plouvier, à la veuve Cornille-Chombart, au tissage de M. François Roussel et à la rue de l'Épeule sur une largeur de 16 mètres. Jouissance immédiate.

S'adresser pour renseignements audit notaire COTTIGNY. 8609

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Ville de Roubaix,
rue Neuve, 10, (près la place de la mairie)

Maison de Commerce

Détail de Tissus en tous genres

connue sous l'enseigne de

MOUTON BLANC

exploitée par M. Fremoux-Duhem

A LOUER

au plus offrant et dernier enchérisseur, pour 5 ou 10 années.

NOTA. — La reprise des marchandises sera facultative.

L'an 1869, le Jeudi 18 Mars à 3 heures de relevé, Me Valenducq, notaire à Lannoy, procédera en son étude, à la location publique de la dite maison ; laquelle pourra être visitée par les amateurs les lundis, mercredis et samedis de 2 à 4 heures du soir (l'our plus de détails, voir l'affiche) 8624

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

16,000 mètres de

TERRAINS

propres à faire des Briques, sis à Roubaix, au Pile, à vendre à main ferme, moyennant le prix de 2 francs 80 cent. le mètre carré. Jouissance prochaine.

A VENDRE de gré à gré

10 Belles Maisons

rue de Roubaix à Tourcoing, louées 2,300 francs par an, mais susceptibles d'un loyer plus important. S'adresser pour tous renseignements audit Me Valenducq. 8618

Roubaix, rue de Lille, 138.

VENTE

pour cause de départ de tout un beau

MOBILIER

de salon, salle à manger et chambres à coucher, superbe piano droit, Garnitures de cheminées et pendules en bronze et en marbre, bonnes literies, foyers, vaisselle, batterie de cuisine, etc.

Le Lundi 15 Mars 1869, 2 heures de l'après-midi.

Me ROUSSEL, Commissaire-Priseur à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 7, procédera à cette vente. 8651

A Vendre

à des conditions très-avantageuses, en un ou deux lots, un Matériel complet de Peignage de Laines fines, en très bon état, composé de :

5 Calandres pour dégrainage.
1 Sécheuse Pasquier avec chauffage en cuivre.

12 Cardes grand modèle avec machine à bobiner derrière, garnies de leurs rubans.

4 Etirages à double effet.
2 Lisseuses Koeklin.
4 Métiers à Bobiner.

16 Peigneuses Schluumberger.
4 Réunisseurs Schluumberger.
2 Machines à double étirage.

1 Machine à vapeur de 16 chevaux, Transmission complète, poulies, chaînes, et petit mobilier de service.

S'adresser pour les conditions à M. FRÉD. DARIN, rue Albouy, N° 25, à Paris. 8660

A LOUER

Une grande Maison,

Rue du Fresnoy, inoccupée,

A usage de voiturier, avec vastes magasins. S'adresser rue St-Georges, 20. 8590

Dépôt de Bascules

BOUCHART-COPART

RUE DU TILLEUL, 51

Tourcoing.

Au moment de la vérification des Poids et Mesures, le sieur Bouchart-Copart rappelle au public qu'il se charge de :

RÉPARATIONS & CHANGEMENTS

à apposer aux Bascules

N. B. — Sur demande, on se rend à domicile, soit pour la vente, soit pour les réparations. 8630

Voiture et Cheval

à Vendre.

Une jolie petite carriole et cheval à vendre. — Réponse au bureau du Journal de Roubaix, sous le n° 200. 8531

Facilité au Commerce

COMMISSIONS & CONSIGNATIONS

Maison S. DEBUX et Cie

Rue Lafayette, 148, PARIS.

La Maison S. Debux et Cie prend des marchandises en dépôt et fait des avances de 50 à 60 0/0 sur toutes les marchandises qui lui sont confiées n'importe quel genre ; ces marchandises restent à la disposition du dépositaire et peuvent être enlevées en totalité ou par parties, moyennant remboursement des sommes avancées.

La Maison S. Debux et Cie ayant plusieurs courtiers sur la place de Paris se charge du placement des dites marchandises moyennant une commission à fixer. 8607

A Céder

pour cause de changement de commerce, un magasin de librairie, bonnetterie, mercerie, situé à Lille, rue de Wazemmes, 89, près la cité Napoléon. — Peu de reprise. 8649

Représentant

Une maison de Manchester demande un agent pour le placement de la bourre de soie filée pour tissus.

S'adresser par lettre affranchie à Vve Gonard, à St.-Pierre-lez-Calais. 8650

Comptens d'Eau Kennedy

pour ceux de la Lys

et pour mesurer l'eau vaporisée dans les générateurs.

Agents pour la France, 31, E. et P. Séa rue du Chemin de fer. 8644

Domestique

On demande un bon domestique. S'adresser, rue Pélat, 23. 8663

On demande

une femme qui pourrait s'occuper de la vente d'un article lucratif.

Prendre l'adresse au bureau du journal. 8664

Demoiselle de Magasin

On demande une demoiselle de magasin au courant de la mercerie.

S'adresser, Grande-Rue, 31. 8690